

SOMMAIRE

2-3

LUTTES

- Mobilisation à Saint-Égrève : la CGT des Communaux se mobilise pour lutter contre l'inflation
- Dialogue social à l'AFIPH, une lutte pour conserver nos représentants du personnel !
- Eustache et Oslaid à l'écoute du monde

4-5

SOCIÉTÉ

- De Pôle emploi à France travail

5

VIE SYNDICALE

- La tête dans les étoiles n'a pas d'âge !

6-7

INTERNATIONAL

- Notre CGT du local à l'international



Suivez-nous sur facebook :
www.facebook.com/CGT38/



<https://www.instagram.com/cgtisere/>

site internet :
ud38.reference-syndicale.fr

Directeur de la publication :
Nicolas BENOIT
Imprimé par nos soins

N° CPPAP
0226 S 05444
I.S.S.N. 1154-6670



ÉDITO

MACRON 3.0 : Une économie de guerre pour détruire nos conquies sociaux

Ce premier mai marquera une nouvelle étape de mobilisation. La grève féministe du 8 mars a vu une forte participation des travailleuses de notre pays. Le 19 mars, journée unitaire interprofessionnelle des trois fonctions publiques (santé, état, territoriale) a permis de relancer la revendication autour du relèvement du point d'indice de 4,93€ à 6€ et de la lutte pour la défense du statut des fonctionnaires.

Ce premier mai prendra également corps dans la suite de l'anniversaire des 80 ans du programme Les Jours Heureux du Conseil National de la Résistance, dont notre Secrétaire générale, Sophie Binet, vient de préfacier la ré-édition.

Cela fait sens tant le patronat, MEDEF et CPME en tête, les multinationales et la finance, se mobilisent pour déployer les politiques antisociales pour les intérêts particuliers d'actionnaires qui voient leurs profits gonfler d'année en année. Le CAC 40, pour la seule année 2023, affiche d'ailleurs un résultat indécent avec un bénéfice de 153,6 milliards d'euros issu en grande partie des secteurs du luxe, des transports, de l'énergie et le secteur bancaire.

Tandis que les dividendes versés aux actionnaires ont atteint 67,8 milliards d'euros et que 30,1 milliards d'euros ont été consacrés aux rachats d'actions, les travailleur-euse-s ont vu l'inflation exploser de 10,1% sur deux ans (Insee), dont 13,3% sur l'alimentation et 16,3% pour l'énergie.

Déjà, la Macronie 3.0 a dans ses tiroirs toute une série de contre-réformes pour réduire les droits des travailleur-euse-s et de leurs représentant-e-s : suppression des seuils pour les CSE pour les entreprises de moins de 250 et dérogation à l'application des conventions collectives sur proposition de la CPME ; suppression des droits chômage pour les seniors et mise en œuvre d'un CDI Senior ; alignement du statut public sur le modèle du privé ; nouvelle loi travail...

Pour passer ces réformes, le gouvernement s'appuie sur le ton martial du Président de la République afin de nous vendre une économie de guerre et relancer les fleurons industriels de l'armement (Dassault, Thales). Bruno Lemaire fixe le cap de garantir le respect des critères de l'Union européenne répondant à un déficit public maximum de 3% ainsi qu'un plan de 50 milliards d'économies jusqu'en 2025 (10 milliards pour 2024).

Tout porterait à croire qu'à l'approche des élections européennes le débat devrait se résumer à une confrontation entre le RN et Renaissance, sachant que ces derniers ont fait voter la loi immigration la plus raciste de ces dernières décennies. Les candidats de la minorité présidentielle se présentent comme principaux opposants à l'extrême droite - dans un remake des élections présidentielles - alors que le scrutin à la proportionnelle à un tour (avec de nombreux candidats) permet à chacun de voter pour la liste qui lui correspond le mieux.

A l'heure des choix, à l'approche du 1^{er} mai, fidèle aux valeurs de celles et ceux qui ont construit le programme Les Jours Heureux après-guerre, notre CGT réaffirme ses valeurs contre le racisme et l'antisémitisme, contre l'extrême droite et son idéologie, pour la paix contre la guerre, pour l'égalité entre les femmes et les hommes, pour la socialisation des ressources naturelles. **Bon premier mai !**

Nicolas Benoit
Secrétaire général CGT 38



Mobilisation à Saint-Égrève le 22 mars :

La CGT des Communaux se mobilise pour lutter contre l'inflation



Le gouvernement a annoncé une prime pour contrer l'inflation, laissant toutefois les collectivités locales sans moyen de la distribuer. Malheureusement, la Ville de Saint-Égrève, notre employeur, a choisi de ne pas verser cette prime, malgré les bonnes finances de la municipalité et le pic actuel de l'inflation.

En effet, comme la municipalité l'a mentionné dans son bulletin mensuel de décembre 2023, la ville de Saint-Égrève a réussi à réduire son niveau d'endettement, passant de 8 mois en 2023 à 6 mois en 2024, malgré la hausse des prix des carburants et de l'énergie.

À titre informatif, le seuil de surendettement d'une commune est fixé à 11 années d'endettement, tandis que les communes de taille similaire à Saint-Égrève affichent en moyenne un endettement de 4 ans.

La CGT ne considère pas la rémunération basée sur les primes comme une de ses valeurs fondamentales. Toutefois, il est important de noter que cette prime profite particulièrement aux revenus les plus modestes.

La CGT des Communaux de Saint-Égrève, syndicat majoritaire au sein de la commune, a pris l'initiative de lancer une pétition et a recueilli pas moins de 323 signatures sur les 450 employés que compte la commune.

Cette pétition porte sur trois revendications majeures :

1. L'obtention de la prime pouvoir d'achat. Et ce, dans les mêmes conditions et pour les mêmes montants que celles de la Fonction Publique d'État et Hospitalière.
2. Que des négociations s'ouvrent, avec les représentants du personnel, pour envisager une augmentation substantielle du régime indemnitaire (IFSE et IAT) des agents, notamment les plus précaires.
3. La suppression des critères internes à la commune pour l'avancement de carrière des agents.



Malgré le dépôt de cette pétition auprès de M. le Maire, l'absence de communication pendant plusieurs semaines a conduit les employés à prendre une décision importante lors d'une Assemblée générale : déposer un préavis de grève pour l'ensemble du mois de mars, accompagné d'une première matinée de mobilisation le vendredi 15 mars.

À la suite de notre préavis, les représentants de la CGT des Communaux ont été reçus par deux élues de la municipalité et deux membres de l'équipe de direction. Malheureusement, les réponses fournies ont été claires et décevantes : **aucun des trois points évoqués dans la pétition n'aura de réponse favorable, et aucune négociation ne sera engagée.**

Face à cette situation, la CGT des Communaux de Saint-Égrève a appelé l'ensemble des employés, ainsi que la population locale, à se mobiliser en faveur des plus bas salaires qui font face à une inflation record.



Le premier rassemblement a débuté à 08h30 sur le marché de Prédieu, suivi d'un second sur le parvis de la mairie vers 10h30. Forts d'une participation de plus de 200 personnes, le cortège a parcouru avec entrain et solidarité les 1,5 km qui séparent ces deux lieux. L'ambiance était marquée par l'unité, la détermination et l'engagement de chacun.

Malgré cette mobilisation historique des employés de la ville de Saint-Égrève, aucun représentant municipal ne s'est présenté pour les rencontrer. Une semaine après cet événement marquant, le silence persiste.

Néanmoins, nous restons ouverts à un dialogue constructif avec la municipalité afin de trouver des solutions équitables et durables pour un avenir plus serein.

Les Communaux de St Egrève

Dialogue social à l'AFIPH, une lutte pour conserver nos représentants du personnel !

Comme pour une très large proportion d'entreprises, l'année 2023 devait être aussi pour l'AFIPH (association familiale de l'Isère pour personnes handicapées) celle du renouvellement des élus CSE. Il en fut autrement du fait d'une posture intransigeante de la direction générale visant à vouloir réduire à l'excès le nombre de représentants du personnel.

Il n'est pas inutile de rappeler que la fusion des instances (CE, DP et CHSCT) actait déjà un recul historique pour les représentants des salariés, le fait de vouloir à présent en réduire considérablement le nombre traduit la volonté d'un retour en force du monologue patronal.

Après deux séries de réunions de négociations, l'une au printemps 2022 et la seconde lors du premier semestre de l'année 2023, aucun accord n'a pu être trouvé entre l'employeur et les organisations syndicales représentatives de l'AFIPH. La direction générale est restée bloquée sur la mise en place d'un CSE unique pour tous les établissements et services de l'association. Ce qui concrètement signifie une vingtaine d'élus pour plus de 2 300 salariés répartis sur tout le département de l'Isère avec des activités aussi différentes que l'enfance, l'hébergement enfants et adultes, le travail adapté, toutes les formes de handicap, l'accompagnement en milieu ouvert, la formation etc.

Forte de ce constat, la CGT s'est rapprochée des autres organisations syndicales (CFDT et SUD) pour construire une intersyndicale avec pour objectif de combattre le projet funeste de la direction de l'AFIPH. Et c'est grâce à cette alliance que les syndicats ont été en mesure de déposer, quelques jours après la publication le 13 juillet de la décision unilatérale de l'employeur sur la mise en place d'un CSE unique, un dossier de contestation auprès de la DREETS. La décision de l'inspection du travail de Grenoble est tombée fin septembre 2023, le nombre d'instances de représentation

du personnel a été fixé en lien avec le nombre de directions d'établissements ce qui concrètement se traduit par la détermination de 21 CSE et d'un CSE Central. Une première victoire pour l'intersyndicale et un premier revers pour la direction de l'AFIPH.

Non contente de cette décision de l'administration du travail, la direction de l'AFIPH a saisi dans la foulée le Tribunal Judiciaire de Grenoble pour contester à son tour. Après une audience le 10 novembre, le verdict tombe le 30 novembre et confirme la décision déjà prise. Seconde victoire pour les organisations syndicales.

Refusant une nouvelle fois de s'avouer vaincue, la direction générale s'est pourvue en cassation juste avant les congés de Noël. Quoi qu'il en soit et étant donné les délais qui sont beaucoup plus longs dans ce type de procédure, des élections vont être organisées au mois de mai 2024 pour mettre en place 21 CSE.

Une nouvelle période s'ouvre pour la CGT qui prépare activement les élections avec pour objectif de rester la première organisation syndicale à l'AFIPH.

Vincent Debot
CGT-AFIPH



EUSTACHE ET OSLAID À L'ÉCOUTE DU MONDE



De Pôle emploi à France travail

Le 15 janvier dernier, l'UL CGT Roussillon Beurepaire organisait une Assemblée générale de rentrée avec une demie-journée consacrée à la transformation de Pôle Emploi en France Travail. C'est notre camarade Cédric Chevalier, salarié de France Travail qui a animé cette demie-journée d'étude. Tout d'abord Pôle emploi est passé France travail au 1^{er} janvier 2024. Pour les salariés, il y a beaucoup d'interrogations sur l'organisation.

Ce que l'on sait c'est qu'il y a désormais 3 types d'opérateurs :

- Pôle emploi remplacé par France travail ;
- Mission locale remplacée par France travail jeune ;
- Cap emploi remplacé par France travail handicap.

Et surtout France travail aura recours à des cabinets privés notamment à des agences d'Intérim. Bien entendu, les formations continueront à être externalisées.

Inutile de rentrer dans le détail mais une enquête Média Blast a mis en évidence le conflit d'intérêt entre le père et le fils Ferracci (patron de Sécafi). Devinez qui souhaite avoir le monopole du pôle formation ?

Comme si, les salariés n'étaient déjà pas assez malmenés, l'organisation qui se profile est loin de diminuer leur charge de travail.

Elle va se diviser en 3 types d'accompagnement :

- Accompagnement renforcé avec un suivi de 70 personnes
- Accompagnement guidé pour 150 personnes
- Accompagnement suivi pour 500 personnes

Il y a beaucoup de choses qui ont été changées pour les conseillers. En théorie il restera 30 à 50 personnes par agent France Travail cependant ils n'auront à gérer que des cas difficiles : demandeurs où il y a peu de solutions à leur situation et bien sûr avec encore moins de moyens. Les demandeurs classiques seront gérés par des partenaires privés.

Cette nouvelle organisation a simplement pour objectif de montrer l'incompétence de France Travail, permettant ainsi de diriger les personnes vers le privé. Ne vous y trompez pas, la technique est bien rodée : des objectifs inatteignables pour les agents juste pour permettre au privé de se faire de l'argent.

Et les demandeurs d'emploi dans tout ça !

Aujourd'hui il y a 6 millions d'inscrits dont 3 millions en catégorie A sans emploi du tout. Le leitmotiv du gouvernement qu'il a appelé « objectif plein emploi » est une vaste fumisterie qui va encore augmenter la misère en France.

Toute personne en âge de travailler devra être inscrite à France travail. En contraignant à l'inscription, cela va permettre pour le gouvernement de répondre à la pénurie dans certains métiers.



Les personnes bénéficiaires du RSA devront s'inscrire sur la liste des demandeurs d'emploi mais pas que, leur conjoint aussi. Si ça ce n'est pas une manière de mieux fliquer les couples ! L'idée est aussi de repérer les invisibles : en effet les directeurs des lycées pros devront informer sur les élèves qui sont en échec scolaire, et ce sera aussi le cas pour l'aide sociale à l'enfance, les directeurs de pénitenciers ... On le sait, les métiers de la santé, du transport, de la restauration, du spectacle sont des métiers en tension. Et c'est par le biais des agences intérimaires que ces métiers-là recruteront leurs futurs salariés parmi les demandeurs d'emploi : qu'ils le souhaitent ou pas, qu'ils soient compétents ou pas. Ces Organismes partenaires privés (OPP) comme les agences intérimaires vont bénéficier de toutes les données et outils actuels de Pôle emploi.

Les budgets de formation pour les demandeurs d'emploi vont être régionalisés et ce sera au bon vouloir des élus locaux. Vont-ils avoir l'intelligence de former les personnes à des métiers qui leur plaisent ; ou faire le jeu du gouvernement et ne proposer que des formations pour les métiers en tension ? Mais, bonne nouvelle, dans cette nouvelle réforme, il a été décidé que le demandeur d'emploi puisse s'inscrire dans un lieu à moins de 5 kms de son habitation. On pourrait donc penser qu'il y aura un accroissement des agences France travail... pas du tout ! Se seront des agences intérimaires comme Addeco, par exemple, qui feront office de lieu d'inscription. Encore une fois, à qui profite cette réforme : le privé.

En ce qui concerne les indemnités, il faut désormais justifier de 6 mois de travail au lieu de 4 mois auparavant. Les indemnités sont aussi diminuées de 25%. Ce nouveau système aura de grandes conséquences chez les saisonniers. Les personnes bénéficiaires du RSA devront travailler 15h/semaine pour pouvoir garder leur RSA. Que vont faire les employeurs ? Embaucher des saisonniers ou des bénéficiaires du RSA ?

A qui profite cette règle ? Encore une fois, aux employeurs qui vont pouvoir embaucher une main d'œuvre sans les payer, plus besoin de saisonniers... Et, cerise sur le gâteau, tout demandeur d'emploi devra remplir un questionnaire et c'est un algorithme qui va définir quel type de travail lui convient. Bien entendu, aucune personne ne sera envoyée vers les métiers en tension, jamais un programmeur payé par un gouvernement ignoble n'oserait faire ça...

Dans le document de France Travail (Guilluy), qui a au total 274 pages, le mot "sanction" est cité 85 fois ; comme si, se

retrouver sans emploi n'était pas déjà une sanction... Le contrôle de recherche d'emploi va être renforcé et si vous refusez un emploi, vous serez alors sanctionné.

D'ailleurs, une nouvelle sanction permet à n'importe quel conseiller France Travail de supprimer un minima social à commencer par le RSA, alors qu'avant il n'y avait que la CAF qui pouvait le faire. C'est une atteinte aux droits des familles.

Rappelons-le, personne n'a choisi d'être licencié ! Personne ne se satisfait d'être au chômage : près de la moitié des allocataires travaillent ! Pour la CGT, cette loi « Objectif plein emploi », est une nouvelle attaque contre les services publics et notre protection sociale solidaire, dans la continuité de celle des retraites, du lycée professionnel ou de l'assurance chômage en n'ayant qu'un seul objectif : celui de la satisfaction des employeurs et l'accroissement de la sanction contre les usagers.

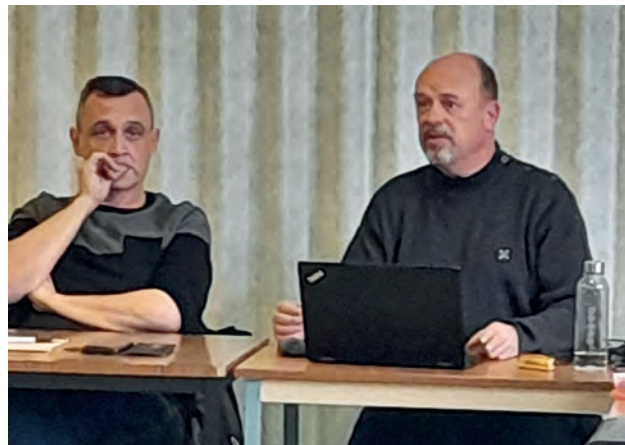
Ne soyons pas dupes ! Cette loi ne profite qu'aux employeurs, qu'aux entreprises privées. Elle ne fera qu'augmenter encore la précarité. Tout est lié, chaque attaque ciblée a un objectif précis : détruire tous les services publics et nous asservir au monde capitaliste.

L'UL CGT Roussillon Beaufort est prête à remettre en route « le café des sacrifiés » pour dénoncer cette nouvelle loi injuste.

Nous revendiquons une Sécurité sociale professionnelle, un Nouveau statut du travail salarié et la diminution du temps de travail à 32 h, seules mesures réellement efficaces pour lutter contre chômage de masse...

Ni précarité, ni charité ! Travail et dignité !

Le bureau de l'Union locale
Roussillon-Beaufort



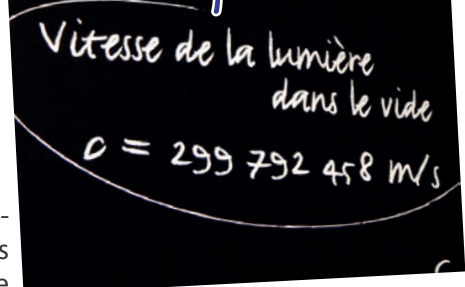
Loisirs et Solidarité des Retraités
Grenoble / Fontaine et environs

Notre association avait donné rendez-vous en mars à nos adhérent-e-s au centre de sciences de la Métropole

grenobloise Cosmocité situé à Pont de Claix, aux anciens moulins de Villancourt. Un centre dédié à la rencontre du public avec la science, propose de rendre accessible les mystères et les défis de la terre, de l'univers et de l'environnement, de façon ludique et interactive. Il comprend un Planétarium, un plateau air et espace, une salle submersive, un espace ludique pour les enfants, un Belvédère, un plateau enfants.

Nous avons réservé le film au Planétarium « *Nous sommes des étoiles* » passionnant, comment s'est formé l'univers après le Big-bang il y a environ 14 milliards d'années et comment la terre s'est formée avec la formation des premières molécules donnant naissance au premières formes de vies sous-marines jusqu'à aujourd'hui. Il n'était nul besoin de s'appeler Kopernik, Newton ou Halley pour ce voyage de l'infini petit à l'infini grand et même bien au-delà. Cosmocité fut un bigbang poétique à défaut d'avoir tout compris. Parions que le désir d'approfondir

La tête dans les étoiles
n'a pas d'âge !



nos connaissances nous amènerons à retourner à Cosmocité. LSR continue avec cette visite de remplir son rôle d'ouverture sur le monde, en l'occurrence sur les origines de la vie.



Marc Lakomy et Gérard Frydman
Courriel lsr.grenoble@gmail.com
Facebook LSR Grenoble

Notre CGT du local à l'international

Vous avez sous les yeux le 70^{ème} article traitant de l'international dans notre Bulletin CGT Isère. Et ensemble au fil de ces dernières années, nous avons parcouru l'Europe, l'Afrique subsaharienne francophone, le Liban, la Palestine, la Tunisie, le Venezuela, l'Algérie, le Japon, Cuba, le Québec, l'Afghanistan, l'Iran... Nous avons lu, porté ou reçu des messages de partage d'expériences et/ou de solidarité. De cette solidarité internationale qui est dans les gènes de la CGT !

Nous avons également réfléchi et porté bon nombre de thématiques, j'en citerai ici quelques-unes : l'avenir du travail dans le monde, la question mortifère de la dette, l'Organisation Internationale du Travail, la Confédération Syndicale Internationale (la CSI), la Confédération Européenne des Syndicat (la CES), les congés payés sur les 5 continents, les retraites en Europe, les écarts salariaux entre les femmes et les hommes, les combats de l'extrême droite à mener de l'Isère à l'Europe, les combats contre le racisme et pour le droit à l'IVG, la solidarité avec les travailleurs sans papiers, ... Et bien d'autres sujets !

La CGT, de notre UD à la Confédération porte partout et du mieux qu'elle le peut ce militantisme internationaliste exigeant mais indispensable au mieux-être et au mieux vivre sur une planète elle-même en souffrance sous les coups de bouts criminels d'un capitalisme « No limit ».

Il y a néanmoins une partie du monde sur laquelle nous nous sommes peu exprimés dans ce Bulletin, c'est la Région Asie Pacifique. Les deux ou trois numéros qui vont suivre vont combler en partie ce manque. Commençons ce mois-ci par :

La Kanaky victime de la puissance colonisatrice française

Interview de Sylvain Goldstein Conseiller CGT en charge de la zone Asie-Pacifique

Jean-Jacques Guigon Bonjour Sylvain. Tu es en train de préparer une note confédérale sur ta zone, et je crois savoir qu'il y aura un chapitre sur la Kanaky (Nouvelle Calédonie). Peux-t'on avoir pour notre CGT Isère quelques infos en avant-première ?

Sylvain Goldstein Bien sûr ! Je t'écoute.

JJG La colonisation de la Kanaky remonte à Napoléon 3, mais pour en rester à l'actualité récente il me semble qu'E. Macron en 2023 a une fois de plus surjoué la provocation en affirmant notamment que la situation ne présentait plus désormais de discriminations envers les kanaks. Qu'en penses-tu ?

SG C'est une inadmissible provocation, un recul de 36 ans, un mensonge aisément vérifiable et un retour en force de la France pays colonisateur ! C'est l'expression d'un refus de quitter un jour ce territoire.

JJG Mais pourquoi comme Napoléon en 1853, Jupiter en 2023 s'accroche ainsi à la Kanaky comme une moule à un rocher ?

SG Bonne question. J'y vois trois raisons. La première le nickel. La deuxième est à l'évidence la surface du domaine maritime. Sans la Kanaky, la France passerait de la 2^e place à la 101^e place des surfaces maritimes des pays, et il y a là en plus quelques promesses de gaz et de pétrole. Et la troisième raison est la fameuse stratégie militaire fantasmée par Macron « l'axe indo-pacifique ». Il faut bien voir que depuis l'été 2023, la France a annoncé l'installation sur place d'une base aérienne offensive équipée de 5 avions Rafale, l'agrandissement de la base militaire maritime (au prix sacrificiel de la barrière de corail) et enfin la construction d'une académie militaire ouverte à tous les pays du Pacifique pour essayer de les entraîner dans l'axe « Indo-Pacifique ».

La cible est manifestement l'ambition de la France de contrer l'influence croissante de la Chine sur le Pacifique. Est-ce sérieux ?!



.../...

JJG Effectivement... Et la CGT dans tout cela ?

SG Depuis 1981, une confédération syndicale indépendante existe en Kanaky, l'USTKE (Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités). Parce que la CGT est internationaliste, parce qu'elle est militante pour la liberté des peuples, particulièrement des peuples opprimés, elle a fait le choix politique de ne pas être présente en Kanaky. C'est un choix que n'ont pas fait les autres confédérations syndicales françaises qui sont toutes présentes sur le territoire kanak où elles suivent les directives de leurs directions centrales. Par contre, la CGT et l'USTKE ont créé des liens croisés extrêmement forts, solides, respectueux et fraternels. Nous avons signé ensemble une Convention qui fixe les relations entre nos deux organisations.

JJG Concrètement pour bien comprendre, peux-tu nous donner un ou deux exemples concrets ?

SG Concrètement, si toi adhérent.e à la CGT, tu es muté.e en Kanaky tu seras accueilli.e au sein de l'USTKE, et si tu es militant.e ou dirigeant.e de la CGT tu pourras représenter l'USTKE lors des instances concernant les travailleur.euse.s de Kanaky notamment dans la Fonction publique. Au-delà du profond respect que nous avons pour l'USTKE, il serait ridicule, dispendieux, climato-destructeur et inefficace qu'un.e responsable syndical.e de l'USTKE se déplace pour chaque rendez-vous en métropole et l'inverse nous concernant le serait tout autant. La CGT est la confédération des travailleuses et travailleurs en France, et l'USTKE est la confédération des travailleuses, travailleurs en Kanaky. En termes de respect mutuel, de fraternité et de solidarité, il n'y a pas mieux que ce lien CGT-USTKE à Paris et USTKE-CGT à Nouméa.

JJG Merci Sylvain. Es-tu partant pour une interview le mois prochain sur les liens entre la CGT et le syndicalisme népalais ?

SG Bien sûr ! Le rendez-vous est pris.



Jean-Jacques Guigon

Militant CGT Isère

Ancien conseiller confédéral à l'Espace « International »



A GENDA

✓ **Congrès de l'Union locale CGT de Roussillon-Beaurepaire :**
27-28 juin 2024

✓ **Congrès de l'Union départementale CGT de l'Isère :**
20-21-22 novembre 2024
à l'Heure Bleue de St Martin d'Hères

✓ **1^{er} mai manifs en Isère**

St Marcellin
10h au Kiosque,
Place d'armes

Grenoble

*L'inflation est amplifiée
par les profits.*

*L'urgence est d'augmenter
les salaires, les retraites
et les minimas sociaux.*



URGENCE salaires



Pour en savoir plus
-> www.cgt.fr/salaires